

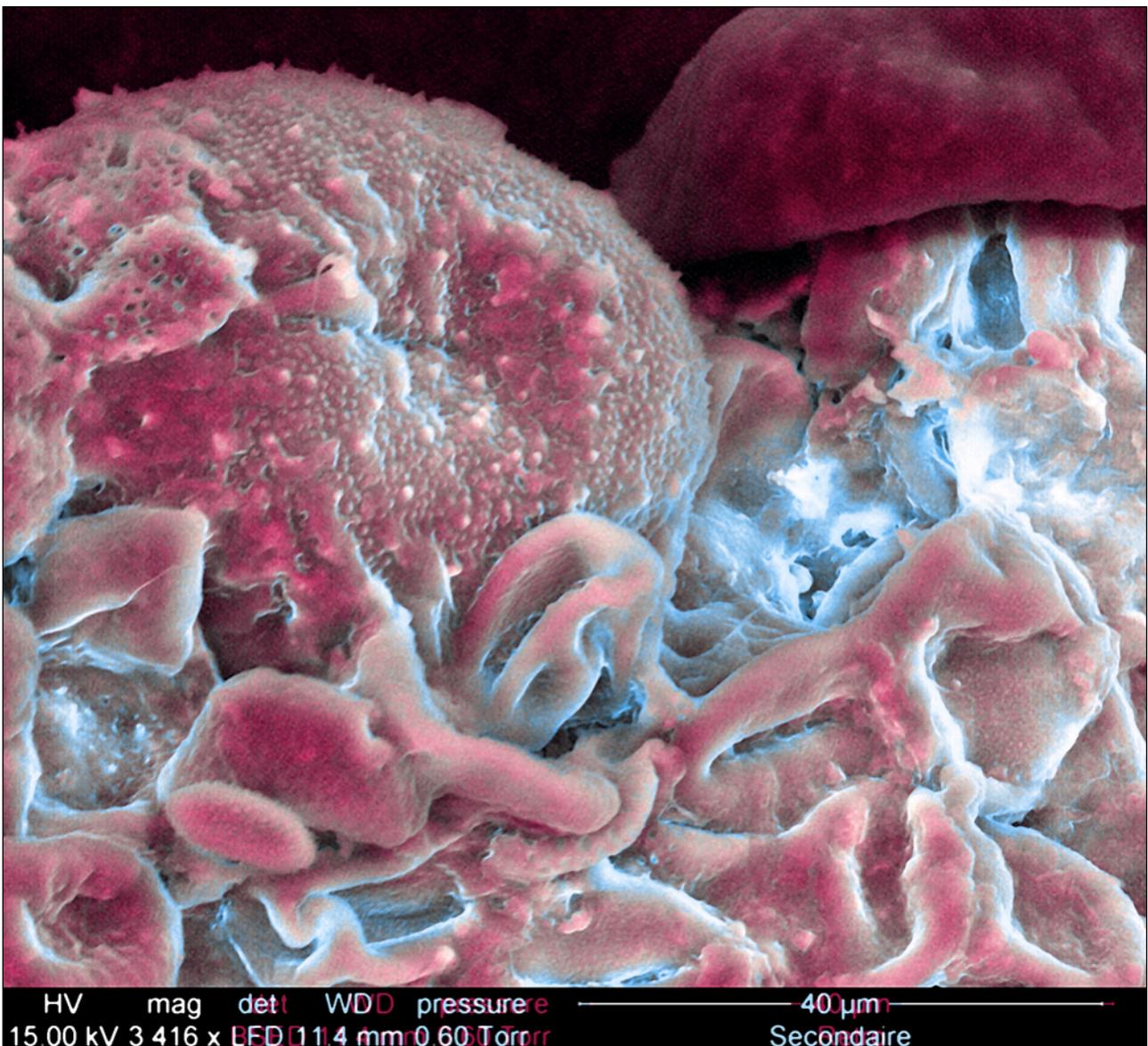
Le Blog le plus lu  
par Mr le Maire

**INFO LE CRES** Votre Blog citoyen

LES CRESSOIS PARLENT AUX CRESSOIS

## DOSSIER SPECIAL

# POLLUTION ET ENVIRONNEMENT



Y a du Boulot au Crès ... Pour les Associations !

## POLLUTION ATMOSPHERIQUE : L'USINE D'ASPHALTE ASTEN-SLPA



27 février 2011

### **L'usine d'Asphalte du Crès : Une Affaire Sérieuse**



05 mars 2012

### **Bitume : Mauvaise nouvelle pour les créssois et pour Mr le Maire !**



04 août 2011

### **L'H2S tue les sangliers mais les Créssois résistent ... Ouf !**



5 mai 2011

### **Tempête Xynthia ... Une leçon à méditer pour le Maire P. Bonnal**



05 mars 2011

### **AIR-LR va intervenir .... Pierre Bonnal a choisi son camp !**



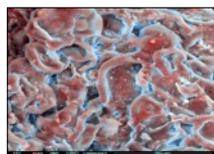
13 novembre 2011

### **Le Mystère du Loch Ness ... heu ... du Lac du Crès !**



20 juillet 2012

### **Papet Tonin en apprend encore une bien bonne !**



15 juillet 2012

### **PLUIE mystérieuse : L'enquête d'AIR PUR avance ....**

A venir dans la prochaine réédition :

### **Pollution du Salaison et de la nappe phréatique**

27 février 2011

## L'usine d'Asphalte du Crès : Une Affaire Sérieuse



**L'usine ASTEN-SLPA**, située sur la commune du Crès (Route de Jacou) fonctionne depuis 1968 (date du premier arrêté préfectoral d'autorisation). Et jusqu'en 2009, c'est à dire pendant plus de 40 ans, sa production s'est effectuée sans système de filtrage et sans contrôle sérieux par la DRIRE/DREAL (un contrôle / 10 ans, directive ministérielle).

Elle est spécialisée dans la fabrication de produit d'étanchéité pour toiture. Ceux-ci sont fabriqués à partir du chauffage, à plus de 220°C, d'un mélange d'asphalte en poudre, de bitume liquide et de granulats. Ce procédé de fabrication très polluant entraîne la production de fumées d'hydrocarbures contenant de nombreux produits toxiques dont les HAP et HHP, connus pour leurs effets cancérigènes et mutagènes. Ces fumées denses et nauséabondes se propagent sur des kilomètres, poussées par les vents dominants et canalisées par les reliefs.

Grâce aux actions du collectif "Pollution Le Crès", qui regroupe les principales associations de défense de l'environnement du Crès et de Jacou, **de nombreuses actions ont été entreprises depuis 2009** :

- **Information des populations et futurs acheteurs** dans les communes touchées par la pollution pour pallier à certains manquements.
- **Alerte déclenchée** auprès des organismes publics (DRIRE/DREAL, DDASS/ARS, AIR-LR, Maires du Crès, de Jacou, de Castelnau-le-Lez, Préfecture, Région...).
- Mise en place d'un **pétition** qui compte à ce jour plus de 850 signatures (toujours en cours).
- **Dépôts de plaintes** à la DRIRE/DREAL et à AIR-LR.
- **Campagnes d'affichage**, alerte des médias (articles dans les journaux, conférences de presse...), manifestations.

Depuis, la situation a évolué favorablement grâce à un nouvel arrêté préfectoral plus strict, la mise en place d'un système de filtrage des fumées et bientôt à la surveillance de la qualité de l'air au Crès par AIR-LR (<http://www.air-lr.org/>)

**Toutes les infos sur :** <http://pollution.lecres.web.free.fr/>

## Commentaires :

Vu aujourd'hui **sur le blog de Montpellier Village !**

<http://montPELLIERVILLAGES.midiblogs.com/archive/2011/02/20/pierre-bonnal-en-campagne.html>

*Domage que vous ne parliez pas de son inaction à résoudre les problèmes de pollution sur sa commune (usine de bitume du Crès). Il est vrai que le bétonnage à tout pris qui a commencé au Crès ne s'encombre pas de considérations sur la santé des habitants.*

Écrit par : cb | 27.02.2011

#####

*Cher "anonyme CB", permettez moi un bref commentaire sur vos remarques :*

*- sur la pollution je vous invite à venir consulter tout le dossier en mairie. Il vous permettra de vérifier que votre accusation d'inaction est infondée. Mais il est vrai qu'en campagne électorale, tous les arguments..*

*-sur le "betonnage", votre commentaire me fait imaginer que vous êtes comme moi un ancien. Savez vous que le bureau que j'occupe aujourd'hui est construit sur ma première cour de récréation? Nostalgique d'un temps révolu? Non parce que, comme vous le diraient tous les maires, le logement est, avec le chômage, notre principale préoccupation. Si vous souhaitez me rencontrer n'hésitez, je ne refuse jamais un rendez-vous.*

Écrit par : **Pierre BONNAL** | 28.02.2011

#####

*Mr Bonnal, je tombe par hasard sur votre réponse dans ce blog que je ne consulte manifestement pas assez. Il se trouve que je viens de recevoir par email votre réponse à l'article de Mr Lafforgue concernant l'usine ASTEN. Je dois vous avouer qu'en lisant vos lignes les bras m'en sont tombés ! Les quelques réunions que nous avons faites ensemble pour vous alerter des incohérences flagrantes de l'étude d'impact sanitaire n'aurons donc servis à rien. Le Préfet, lui, a très bien compris le problème puisqu'il a fait en sorte que l'usine ne puisse quasiment plus fonctionner en éditant un arrêté préfectoral très strict (de fait l'usine ne produit plus depuis des mois). De votre côté, vous n'avez rien fait pour résoudre un problème pourtant critique pour bon nombre de vos administrés qui en 2009 étaient littéralement asphyxiés par les fumées d'hydrocarbures. A chaque fois, vous n'avez réagi que contraint et forcé par le Collectif Pollution le Crès. Permettez moi de dire pour terminer que je trouve votre attitude toujours aussi incompréhensible et inadmissible. Nous allons avoir l'occasion de vous en faire part dans les prochains jours.*

*Stéphane Dominguez Représentant du Collectif Pollution Le Crès* Écrit par : dominguez | 04.03.2011



05 mars 2012

## Bitume : Mauvaise nouvelle pour les créssois et pour Mr le Maire !

International Agency  
for Research on Cancer



En octobre 2011, le **Centre National de Recherche sur le Cancer** (CIRC-IARC, organisation Mondiale de la Santé) a réuni un groupe de travail interdisciplinaire composé d'experts scientifiques internationaux pour re-évaluer **la toxicité du bitume et de l'asphalte**. Le CIRC a estimé, en effet, que **de nombreuses nouvelles données épidémiologiques et individuelles étaient disponibles** depuis la dernière évaluation qui datait des années 80. A l'issue de ce travail, le CIRC est arrivé aux conclusions suivantes :

1- L'exposition professionnelle aux bitumes oxydés et à leurs émissions (fumées) pour **les travaux d'étanchéité** est dorénavant classée « **probablement cancérigène pour l'homme** » (Groupe **2A**, classification CIRC). Cette évaluation est basée sur la mise en évidence par la grande majorité des études d'une relation entre l'exposition aux fumées des bitumes et asphaltes destinés à l'étanchéité (des toitures, des terrasses, ...) et la survenue de **cancer du poumon et de la partie supérieure de l'appareil aéro-digestif (langue, larynx, trachée, ...)**.

2- Pour les travaux routiers utilisant des bitumes de distillation directe et pour la mise en œuvre d'asphalte coulé utilisant des bitumes durs, l'exposition professionnelle aux bitumes est dorénavant classée « **possiblement cancérigène pour l'homme** » (Groupe **2B**, classification CIRC). Cette évaluation est basée sur des études réalisées sur des travailleurs du BTP qui, si elles ne permettent pas de faire un lien certains avec la survenue de cancers, ont montré des effets mutagènes et génotoxique/cytogénétique très clairs. [Cliquez ICI pour accéder au rapport officiel du CIRC-IARC \(3 pages en anglais\)](#).

Ces résultats sont passés relativement inaperçus (plus de 4 mois ont passé pour que l'info nous parvienne) et ils sont pourtant capitaux !!! En effet, l'usine ASTEN-SLPA du Crès est une usine d'asphalte spécialisée dans **les travaux d'étanchéité** (chauffage du bitume à haute température  $T > 220^{\circ}\text{C}$ ). **Les émissions de cette usine rentrent donc dans la catégorie 2A, la plus dangereuse.**

Les conclusions du CIRC confirment ainsi nos pires craintes et mettent sur la sellette les instances responsables qui non seulement ont refusé d'appliquer le principe de précaution mais ont aussi cherché (n'est ce pas Mr le Maire ...) à discréditer les associations de riverains en lutte contre cette pollution de l'air à grand échelle (l'usine a fonctionné pendant plus de 40 ans sans le moindre système de filtrage).

Fort de ce nouveau développement, soyez sur que nous n'allons pas en rester là. Notre première action sera d'alerter le Préfet et le nouveau Secrétaire Général de l'Hérault pour renouveler notre demande que le registre des cancers de l'Hérault soit consulté et les résultats rendus publics.

**InfoLeCrès**

## Commentaires :

*ouh là là !!! cette histoire commence à ressembler de plus en plus à celle de l'amiante. Le collet se resserre sur les inconscients volontaires qui auront laissé faire à l'insu de leur plein gré comme on dit ! Un bon conseil à tous les cressois, commencez à préparer vos dossiers médicaux, on ne sais jamais, ça pourrait être utile ..... malheureusement. Écrit par : Carabistouille | 27 février 2012*

-----  
*Moi, j'espère aussi que cette info arrivera aux ouvriers du bitume pour qu'ils ne finissent pas comme ce travailleur d'EUROVIA. Quelle fin atroce ... Exigez des protections respiratoires fiables en plus de vos combinaisons et de vos gants ! Il en va de votre santé et de l'avenir de vos enfants ! Écrit par : Laurence L. | 27 février 2012*

-----  
*Mon bon monsieur, Il faut bien maintenir tout de même quelques maladies pour garantir du travail à tout ce système de santé qui coûte très cher... Combien de scandales attendent encore dans l'ombre ? Les troubles musculo-squelettiques par exemple, pour lesquels des solutions pourraient exister mais remettraient en cause tout un écosystème. Le patient est comme d'autres un acteur économique indispensable à nos sociétés de consommation. La liberté du jour : celle de se faire soigner une fois malade à défaut de bénéficier d'un système de prévention réellement actif et vertueux !! Bonne journée sous le soleil ;) Écrit par : patient acteur | 28 février 2012*

-----  
*Oh ! malheur ! mais que vont devenir mes pauvres brebis cressoises ? Faudra t'il abattre tout le troupeau comme pour la tremblante du mouton ? En tout cas, c'est sur, elles ne valent plus rien. Et moi qui espérais les emmener à Paris, visiter le salon de l'agriculture. Snif !, Il ne me reste plus qu'à me reconvertir, je vais élever des vautours, c'est un marché porteur avec les élections qui approchent. Écrit par : Le pasteur | 28 février 2012*

-----  
*Dits Mr le Maire, t'as pas honte de ton attitude ? Ta conscience te travaille pas un peu là ? Tu crois que tu vas pouvoir berner les gens encore combien de temps en leur faisant avaler que t'y es pour rien ? que c'est la faute à la préfecture comme t'arrêtes pas de nous le rabâcher ? Pourquoi t'es pas venu manifester avec les riverains ? pourquoi t'as pas fait intervenir tes relations politiques pour mettre un terme à tout ça ? pourquoi t'as mis des bâtons dans les roues des associations qui ont dû faire le boulot toutes seules ? c'est lâche et indigne d'un élu ! Écrit par : ircantiar | 29 février 2012*

-----  
*Internet est heureusement encore un contre pouvoir. Plus, certains le haïront, mieux cela sera. Au Crès, nos boites aux lettres sont saturées par les propagandes polluantes de personnages totalitaires Pour eux, tout est parfait, donc à eux de prouver leur soi disant bonne foi. Il ne leur suffira pas de dénier ou, de s'habiller d'apparats écologiste en s'associant avec eux pour des élections. Quelle foutaise ! Quelle honte! L'opposition municipale étant inopérante. Il était indispensable de rétablir un peu de Démocratie Avec le collectif vous avez supprimé la nocivité de l'usine ASTEN. Vous nous informez aux mieux de vos possibilités. Alors, à quand la distribution d'un fanzine reprenant vos articles pour que plus de gens soient informés ?*

*Personnellement, je rêve d'une télé libre pour le Crès « Les Cressois parlent aux Cressois ». On pourrait plus largement qu'avec seulement votre torchon réellement écologique, dénoncer toutes les impostures, les mensonges, les inepties, les gabegies, passés et actuelles. Grâce à votre comportement altruiste, votre indépendance, vous remplissez nos poumons d'air pur, d'espoir. Bon anniversaire, Continuez ! Courage ! Au plaisir de vous lire. Merci. Écrit par : Jeanne | 02 mars 2012*

05 mai 2011

## Tempête Xynthia ... Une leçon à méditer pour le Maire P. Bonnal

Voici un article d'actualité qui relate les déboires juridiques du Maire de La Faute-sur-Mer, village meurtri après le passage de la tempête Xynthia et l'inondation dramatique qu'elle a entraînée. Lisez le, c'est particulièrement instructif ...

### La Faute-sur-Mer : le maire toujours interrogé (Europe 1)

14 avril 2011 | Auteur: [admin](#)



René Marratier © MAXPPP

#### L'élu de La Faute-sur-Mer est entendu dans le cadre de l'Instruction sur la tempête Xynthia.

René Marratier, maire de La Faute-sur-Mer, en Vendée, a passé la nuit en garde à vue et se trouvait toujours jeudi à la gendarmerie des Sables d'Olonne, dans le cadre de l'enquête sur les responsabilités après la tempête Xynthia, qui avait fait 29 morts en Vendée dans la nuit du 27 au 28 février 2010.

#### Des plaintes pour « homicide involontaire »

A ce stade, aucune mise en examen n'a encore été prononcée dans le cadre de l'information judiciaire ouverte aux Sables d'Olonne pour « homicide involontaire », « mise en danger de la vie d'autrui », « abstention de combattre un sinistre » et « prise illégale d'intérêt ». Une cinquantaine de plaintes ont été déposées par des sinistrés et des familles de victimes.

René Marratier va « expliquer aux gendarmes qu'il a totalement respecté les décisions des juridictions administratives en matière de permis de construire », a déclaré son avocat, Me Olivier Metzner. Le maire de la petite station balnéaire a aussi prévu de montrer aux enquêteurs « une lettre de la préfecture reçue la veille de la tempête », qui le dédouanerait concernant la gestion défailante de l'alerte. « Elle conseille aux habitants de rester chez eux. Or, ceux qui sont restés chez eux sont ceux qui sont morts », affirme Me Metzner.

#### Une adjointe également en garde à vue

L'audition du maire de La Faute-sur-Mer fait suite à celle de sa première adjointe en charge de l'urbanisme, qui a eu lieu mardi. Françoise Babin, dont le fils est l'un des principaux agents immobiliers de la commune, a passé la nuit en garde à vue avant d'être remise en liberté mercredi.

Le 7 avril, un autre membre de la commission d'urbanisme de la commune, par ailleurs responsable d'une entreprise de construction immobilière, avait déjà passé la journée en garde à vue. Le préfet de Vendée avait déjà été entendu par les gendarmes en charge de l'enquête, mais sous le statut de simple témoin.

A La Faute-sur-Mer, la plupart des victimes ont péri noyées dans des lotissements construits en dessous du niveau de la mer. Ce drame avait soulevé de nombreuses questions sur les permis de construire délivrés pour ces lotissements situés en zone inondable.

Il est frappant de constater que la ligne de défense du Maire de La Faute-sur Mer ressemble comme deux gouttes d'eau à celle de notre Maire concernant la pollution de l'**usine ASTEN** .... la fameuse lettre de la Préfecture qui le dédouanerait. D'ailleurs, il n'y a pas que cela qui ressemble ; les deux personnages ont même un air de famille troublant.



**Rappel** : nous attendons toujours la consultation du registre des cancers de l'Hérault (demande pourtant validée par la Préfecture) pour savoir si respirer pendant 40 ans des fumées de bitume est si inoffensif que l'on essaye de nous le faire croire.

Mais nous sommes sur que les cressois ont déjà une petite idée de la réponse .... C'est ce que l'on appelle avoir le VRAI bon sens paysan, Mr le Maire !

<http://www.lafautesurmer.net/2011/04/14/la-faute-sur-mer-...>

## InfoLeCrès



25 Mai 2009, 2h07 du matin. Le panache toxique se dirige vers le centre EPAD et le Lac

## L'H2S tue les sangliers mais les Cressois résistent ... Ouf !

Un article à lire .... jusqu'au bout .....



L'Etat ne fera pas procéder à de nouvelles recherches d'**hydrogène sulfuré** dans les sangliers retrouvés morts dans l'estuaire du Gouessant, après la mise en évidence de la présence du **gaz mortel** dans 5 animaux, sur six analysés, selon la préfecture.

"Les biologistes ont estimé que les six premiers animaux sur lesquels des analyses complémentaires ont été pratiquées constituaient un échantillon suffisant", a expliqué M. Maignan. Source : TF1news et AFP. C'est donc clair comme le cristal, c'est bien l'hydrogène sulfuré qui a tué ces pauvres bêtes.

Mais au fait, savez vous ce qu'est l'**H2S (wikipedia)** ???? Mais si, cherchez bien ..... Pour les plus anciens d'entres vous, vous en avez respiré pendant plus de 40 ans ..... Bon, c'est vrai qu'il était mélangé à des hydrocarbures et autres cochonneries mais comme vous le disiez à l'époque : "**ça SPAPATTE aujourd'hui !**". Notre Maire, Mr Bonnal, disait simplement "ça pue mais le Préfet m'a dit qu'il n'y a rien à craindre !".

Plus sérieusement, nous invitons tous les cressois à prendre note que l'**hydrogène sulfuré** a été retenu comme **le polluant principal des rejets atmosphériques de l'usine ASTEN-SLPA du Crès** comme le démontre l'étude d'impact sanitaire officielle (version 4) disponible sur le site Pollution Le Crès en page 30 ([http://pollution.lecres.web.free.fr/Etude\\_Sanitaire\\_11\\_09...](http://pollution.lecres.web.free.fr/Etude_Sanitaire_11_09...)) ou sur le site internet de la mairie du Crès ([http://www.ville-lecres.fr/index.php?id\\_rubrique=34&i...](http://www.ville-lecres.fr/index.php?id_rubrique=34&i...)).

Quelques précisions pour ceux qui s'intéressent à leurs santés et à celle de leurs enfants :

1- La valeur toxicologique de référence (VTR), au-delà de laquelle des effets sur la santé se manifestent, est de 2 microgrammes d'H2S par m3 d'air par an et de 42 microgrammes d'H2S par m3 durant une heure (p30 et p66 de l'étude d'impact sanitaire).

2- La concentration d'H2S en sortie des cheminées de l'usine d'asphalte du Crès est de **11300 microgrammes par m3** (p72 de l'étude d'impact). **Une concentration mortelle à coup sur** si elle est respirée par un être humain .... mais rassurez vous !, les cheminées sont là pour diluer et disperser la pollution afin que tout le monde en profite.

3- Selon les simulations informatiques de l'étude d'impact (p66), un cressois, un jacoumard ou un castelneuvien ne respire au maximum que **2.9 microgrammes par m3 par heure** lors des pics de pollution (donc moins que la limite des 42 microgrammes/h).

Nous voilà donc aussi rassuré que Mr le Maire ..... Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ..... puisqu'on vous dit qu'il n'y a rien à craindre.

### **"Petit" problème :**

En Mai 2009, l'installation de capteurs atmosphériques chez les riverains a montré que les concentrations en polluant générés par l'usine d'asphalte du Crès étaient **en fait 100 à 5000 fois supérieures !!!!!** à celles prédites par les simulations informatiques (en [Naphtalène](#) notamment), voir [ICI](#) ...

Pourtant cette grave anomalie n'a pas été corrigée dans l'étude d'impact sanitaire .....

### **Ennuyeux, non ?.... surtout pour nous ...**

Quelle concentration d'H<sub>2</sub>S avons nous réellement respiré ? et quelles conséquences sur notre santé et celle de nos enfants ?

Autant dire que le peu de confiance que l'on pouvait accorder à l'étude d'impact sanitaire s'est envolé en un éclair pour laisser la place à une colère bien naturelle !

### **InfoLeCrès**

05 mars 2011

## AIR-LR va intervenir .... Pierre Bonnal a choisi son camp !



Une **bonne** et une **mauvaise** nouvelle cette fois-ci, toutes deux de première importance !

Commençons par **la bonne** : une réunion entre les maires du Crès, de Jacou, d'un représentant d'AIR-LR et des membres du Collectif PLC a permis d'**entériner la décision de mettre en place une surveillance de la qualité de l'air** sur les communes du Crès, de Jacou et de Castelnau-le-Lez, touchées par la pollution de l'usine ASTEN-SLPA et par la Z.I. de Vendargues. C'est l'Agglo, déjà signataire d'une convention avec AIR-LR, qui va en faire la demande officielle (Mr Castet, Maire de Jacou a déjà pris les devants, merci à lui). AIR-LR fera ensuite une proposition d'étude basée sur les données de pollution atmosphérique provenant du dossier ASTEN-SLPA. Voilà qui nous paraît être une sage décision qui devrait avoir un rôle fortement **dissuasif** sur les industriels qui polluent l'air que nous respirons ou qui en auraient l'intention dans les prochaines années.

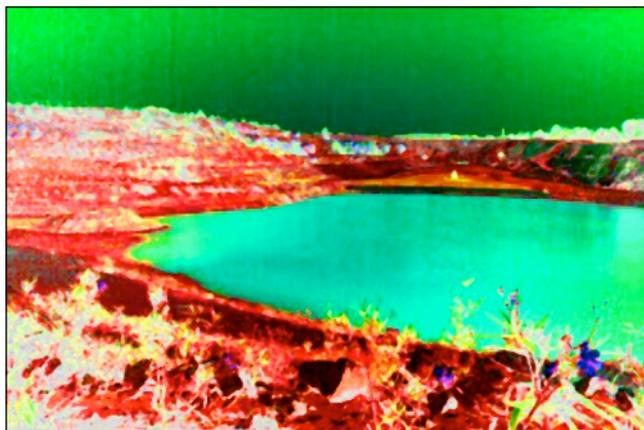
La **mauvaise** nouvelle à présent. La mairie du Crès, **Pierre Bonnal**, candidat aux élections cantonales, vient de dire tout haut dans son bulletin de campagne (ci-dessous) ce qu'il pense tout bas depuis le début. A savoir, que depuis 40 ans l'usine était sous étroite surveillance (**Oh !!**), qu'il a fait tout ce qui lui était possible en tant que Maire pour respecter l'environnement (**Oh !!**) et que les enquêtes de santé publique démontraient qu'il n'y avait aucun risque (**Oh !!**). Quand on pense aux dizaines de témoignages, aux 850 signatures de la pétition, aux explications et avertissements que nous lui avons fournis, aux réunions à la Préfecture, une telle attitude dépasse l'entendement !

Mr Bonnal, avec ces quelques phrases vient de balayer de sa main près de 3 ans du travail du Collectif Pollution Le Crès pour faire cesser la pollution. Ce geste, à but manifestement purement électoraliste, est pour nous le signe que Mr le **Maire du Crès se range définitivement du côté des pollueurs** et qu'il n'a, à l'évidence, aucune considération pour la santé de ses administrés. En conséquence, poursuivant plus que jamais son action, le collectif PLC décide de **cesser immédiatement toutes relations avec Mr Bonnal**, cela ne sert à rien, il n'écoute pas ..... il n'a jamais rien écouté.

Je saisis ici l'occasion d'une mise au point concernant **l'entreprise privée ASTEN** qui a fait l'objet d'un article très insultant de la part du candidat sortant. Tous les moyens d'action du maire que je suis, ont été utilisés dans le sens du respect environnemental. L'usine est sous surveillance constante depuis 40 ans, et des enquêtes de santé publique ont conduit les services de l'État, en la personne du Préfet, à considérer qu'il y a effectivement absence de risques. Aussi, l'utilisation politicienne, aux seules fins de propagande électoraliste, et surtout la comparaison irresponsable avec le Médiateur, ne peut conduire qu'à sourire de cette ficelle un peu trop grosse.

13 novembre 2011

## Le Mystère du Loch Ness ... heu ... du Lac du Crès !



**Lundi dernier (7 Novembre), des promeneurs ont fait de macabres découvertes au Lac du Crès. Sur les berges et dans l'eau, des canards et des ragondins ont été trouvés morts ou agonisants ...**

**Un vrai mystère :** S'agissait-il d'un acte criminel ? de l'oeuvre de prédateurs ? d'une pollution brutale des eaux du lac ? les hypothèses allaient bon train, d'autant plus que les animaux morts ne portaient aucune trace visible de blessure.

Finalement, l'autopsie d'un canard a révélé hier qu'il était très probablement mort de **botulisme**. Ca ne vous dit rien ? Mais si, vous avez déjà entendu parler du **Botox** utilisé en chirurgie esthétique et que l'on injecte sous la peau pour paralyser les muscles responsables des rides d'expression ....

Et bien **le botulisme**, c'est la même chose. Il s'agit d'un empoisonnement par une **neurotoxine** produite par des bactéries qui vivent dans des milieux privés d'oxygène. La toxine botulique est la toxine naturelle la plus puissante qui existe, elle bloque la transmission entre nerf et muscle et peut conduire à la paralysie respiratoire et locomotrice (source wikipedia).

**Mais d'ou viennent donc ces bactéries tueuses ???** Voilà la vraie question et là, on ne rigole plus. Le Lac du Crès attire chaque année des milliers de promeneurs et surtout de baigneurs au printemps et en été. La municipalité du Crès a-t-elle évalué correctement les risques encourus ?

Il faut se souvenir que le Lac du Crès n'est pas un lac naturel, il s'agit d'une ancienne carrière (exploitée de 1968 à 1993), partiellement remblayée avec des matériaux d'origines très diverses ..... Certes, la Mairie fait procéder régulièrement à des analyses réglementaires par un laboratoire (c'est la loi) mais seuls quelques paramètres sont mesurés et surtout les échantillons d'eau sont prélevés près du bord.

Que ce passe-t'il au fond du lac dont la profondeur atteint plus de 15 m ? Souvenez vous que les bactéries incriminées vivent dans une eau privée d'oxygène .... Voilà un premier indice.

En deux ans, le Lac du Crès a aussi connu **deux noyades** et à chaque fois, les plongeurs n'ont pas pu retrouver les corps avant qu'ils ne remontent en surface plusieurs jours après.

A partir de quelques mètres de profondeur, l'eau était tellement turbide que la visibilité était réduite à zéro ... Voilà un deuxième indice.

Comme cette surmortalité anormale est survenue juste après l'impressionnante tempête que nous avons connue dans la nuit de Vendredi à Samedi, nous tenons là une cause plausible ... voilà un troisième indice.

En effet, les vents très violents qui ont soufflé lors de la tempête ont très bien pu faire remonter en surface une partie des eaux troubles et chargées en bactéries qui tapissent d'ordinaire le fond du Lac. L'effet pourrait s'apparenter au phénomène d'up-welling qui fait remonter près des côtes les eaux froides de la méditerranée lorsque le mistral souffle vers le large.

Il est donc plus qu'urgent d'effectuer des prélèvements d'eau complémentaires en échantillonnant cette fois les eaux profondes du Lac qui pourraient bien se révéler bien plus dangereuses que l'on ne croît (bactérie, acidité, polluants chimiques ...).

Espérons que cet inquiétant fait divers sera discuté lors du **prochain conseil municipal qui aura lieu à priori le Jeudi 24 Novembre** où, nous l'espérons, de nombreux cressois viendront écouter les explications de Mr le Maire.

A suivre ....

**NEW ! Visualisez ce document** <http://www.pulceo.com/videos/chateaubriant/nature-et-envi...>

## InfoLeCrès

### Commentaires :

*Lieber Kameraden, nous n'avons pas attendu, au Crès, après les scientifiques pour rajeunir les cellules humaines. Voici notre programme :*

*1) Baignades obligatoires dans notre lac botulique et, dans le Salaison (avec les nouvelles espèces que j'ai fait procréer), sous ma surveillance et l'assistance de : A ma droite Frau Bachelot Rosy, à ma gauche Frau Bertrand Aliénor*

*2) Repas obligatoires à Nouvel Essor. Menu : Soupe à la grimace. Poissons du lac cuits à la vapeur de bitume. Chardons en salade. Fromage qui pue. Grenades GGL. Boisson : eau du fond du fond du lac. La facture vous sera prélevée automatiquement avec vos taxes. L'aromatisation de l'air est assurée par les filtres Marius, la sono par Mr Corbeau. Une fatwa sera prononcée par mon mentor l'Ayatollah Khomeiny. Grâce à moi, nous Vieillirons bien ensemble, surtout MOI. Ihre großen Führer. Écrit par : Ihre großen Führer | 13 novembre 2011*

-----  
*hummm .... étrange cette histoire. Les animaux seraient morts en moins de deux jours. Les maladies bactériennes mettent plusieurs jours voir plusieurs semaines pour agir. Est ce qu'il n'y aurait pas autre chose ? Le Lac va t'il être mis en quarantaine ? Écrit par : Jacques | 13 novembre 2011*

-----  
*Ce dimanche, j'ai vu au lac une personne qui venait de se baigner, des enfants qui jouaient avec l'eau et quelques pêcheurs. Un lac, certes sans cadavre d'animaux mais sans petit poisson. Mais, J'ai été, surtout, fortement choqué qu'aucun principe de précaution ne soit appliqué par notre municipalité. En tant que pêcheur je suis plus particulièrement courroucé contre La Fédération de pêche et son Président de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) La Gaule cressoise. Il est inconcevable qu'il n'ait pas informé, au moins par un article dans le*



qu'il y a dans l'entourage immédiat la ZAC "Voie Domitienne" à vendre, ensuite il faudra bien préempter "les irréductibles de la ZAC "Les Olivettes" (nous manquons tellement de logements "collectifs/sociaux" ! Pour bien vieillir avec madame Bachelot nous avons besoin d'être nombreux! Le Lac et sa zone "protégée" reste en première ligne. Mais au fait protégé par qui, pourquoi, comment, qui paie ? Écrit par : RAT- GONDIN | 16 novembre 2011

Plus la peine de s'étonner, à la mairie du Crès la pollution de l'air n'est que..... " Nuisance Olfactive " ! Il en sera probablement de même pour le lac, " Baignez vous il n'y a rien à craindre " ! Merci beaucoup monsieur le maire, un jour vous verrez la roue tournera.... Écrit par : Justice34 | 19 novembre 2011

Bonjour. C'est encore moi ! Pêcheur. Il me semble qu'à ce jour notre éminent reporter journaliste le « Jean Lartéguy » du Crès et, Président de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) La Gaule cressoise n'a toujours pas édité le moindre commentaire sur cette épizootie touchant la faune du lac du Crès dans son Midi Libre. Cette association agréée est elle dans l'impossibilité de faire faire une analyse bactériologique d'un poisson du lac (espèce : la carpe de préférence) ou bien, le bien paraître, les inimitiés avec l'autorité municipale est elle prioritaire ? Je suis mal pensant, peut être ? Mais, vu certains comportements, mon opinion est déjà faite. Comptez sur moi pour venir vous saluer à nouveau. Écrit par : Pêcheur | 19 novembre 2011.

## ► Lac de Grandlieu : les chasseurs luttent contre le botulisme

Publireportage  
publié le vendredi 8 janvier 2010

J'aime + Ajouter à Commentaires (1) 2 514 vues Partager :    

0  +1 0  Tweeter 0  J'aime 1  Envoyer  Exporter



En 1995, plus de 40 000 oiseaux d'eau étaient retrouvés morts sur le **lac de Grandlieu**, des oiseaux victimes de la pire épizootie de **botulisme**.

Le botulisme est une maladie due à une toxine produite par une bactérie, *Clostridium botulinum*. Désormais, pour éviter une nouvelle épizootie, des chasseurs de la **Fédération de Loire-Atlantique** inspectent le lac de Grandlieu, deux fois

<http://www.pulceo.com/videos/chateaubriant/nature-et-envi...>

20 juillet 2012

## Papet Tonin en apprend encore une bien bonne !



- Papet, Papet !, y a les **ROUGES** qui débarquent !
- Qu'est ce que tu me racontes ! Je comprend rien à tes carabistouilles !
- Mais si Papet, C'est écrit dans **le journal**. Pas le Grand, il parle jamais de nous. Non, le petit hebdo, celui qui parle des mouettes, que même il explique que les rouges, c'est des crevettes grosses comme des homards et qu'elles ont envahi le fond de notre bon lac.
- Dis l'Engrole, tu me fais marcher ou quoi ? Ca existe pas les crevettes mutantes !
- Mais si Papet, je te jure, moi aussi je savais pas que ça existait. Quand j'ai lu le titre, j'ai cru que c'était des sous marins russes et qu'on allait être attaqués.
- M'enfin l'Engrole, qu'est ce que tu me baragouines ? Tu veux dire que c'est des langoustes envoyées par Castro avec l'appui du KGB ou quoi ?
- Tu comprends rien Papet, c'est pas un poisson d'Avril, on est en Juillet. C'est une affaire très sérieuse.
- Ah bon d'accord. Et ils en ont pas parlé au dernier conseil Municipal de cette histoire ?
- Ouh la, la Papet ! Je suis comme les trois singes du zoo, je vois tout, j'entends tout, je dis tout, mais là, tu vas me faire faire la langue de peille ; Pas un mot sur le sujet ! Y faut surtout pas affoler les baigneurs surement.
- Ouais, comme dans le film les dents de ta mère quoi ... On sait comment ça a fini.
- Faut pas t'inquiéter Papet, le Maire y doit attendre que le Préfet se manifeste.
- Ecoute l'Engrole, si on attend de recevoir la lettre que Monsieur le Préfet doit envoyer au maire, il est pas sur que les baigneurs auront encore tous leurs orteils à la fin de l'été !
- Papet, y a aussi les poissons du lac qui ont du soucis à se faire. Déjà qu'ils avaient eu la cagouette à cause des canards, faudrait pas qu'il leur manque la tête et la queue.
- Y manquerait plus que ça. Allez, adissias petit.

**InfoLeCres**

## Les écrevisses de Louisiane détruisent la faune et la flore « La peste rouge » infecte le lac du Crès *suite de la page 1*

**A**lerte à « la peste rouge » dans le lac du Crès. C'est un plongeur amateur de Castelnaule-Lez, habitué à sonder régulièrement les profondeurs de ce joli plan d'eau aux portes nord de Montpellier, qui vient de découvrir la présence élevée de grosses écrevisses de Louisiane, qui ressemblent à des petits homards. Jusqu'à ces dernières semaines, le lac était épargné par ces bestioles inoffensives pour l'homme, mais destructrices pour l'écosystème. La question qui se pose d'emblée : mais comment ces écrevisses de Louisiane à la carapace et aux longues pattes rouges ont-elles pu se

retrouver au fond du lac du Crès ? « C'est la même énigme qui s'est posée à l'époque où les écrevisses américaines, une espèce différente, ont envahi le lac du Salagou, au-dessus de Clermont-l'Hérault, un lac beaucoup plus vaste que celui du Crès. Notre hypothèse est que des individus qui avaient ramené une poignée d'écrevisses pour leur aquarium ont voulu finalement s'en débarrasser en les mettant dans les lacs, sans se douter qu'elles allaient se reproduire », explique un président

d'une société de pêche du coin. D'ailleurs, les pêcheurs voient d'un mauvais œil l'introduction de ces écrevisses rouges dans le milieu naturel, car ces espèces menacent réellement les écrevisses à pattes blanches, dites indigènes, et pour cause : les écrevisses américaines et de Louisiane sont porteuses d'un champignon qui provoque la mort des

s'étonne un expert en environnement. Reste que le plongeur castelnaulien n'a pas rêvé !

### Capture

L'écrevisse de Louisiane qui a pris possession des fonds du lac du Crès présente un danger pour la faune et la flore. Selon cet expert, « l'écosystème peut être détruit dans les dix ans ». Ces bestioles creusent des terriers jusqu'à 2 mètres de profondeur, endommagent les berges, s'attaquent à la végétation – elles adorent les joncs et les roseaux riches en calcium pour leur carapace – et aux œufs de poissons. Grâce à une reproduction rapide et élevée, ces grosses écrevisses à pattes rouges colonisent les profondeurs de ces lacs, comme au Crès, où les baigneurs, voire les pêcheurs, ne se dou-

tent encore de rien. « La présence massive de ces écrevisses de Louisiane passe encore inaperçue, car elles sont dans les profondeurs », relève un pêcheur. Pour limiter la propagation de « la peste rouge », le seul moyen écologique prôné par la préfecture reste la capture. Une fois capturé, ce qui ressemble à un petit homard n'a rien d'appétissant et n'est même pas goûteux pour finir grillé dans l'assiette.

J.-M.A.



écrevisses autochtones. « Il est très étonnant que le lac du Crès soit infesté de ces grosses bestioles, car ce plan d'eau de 7 à 8 hectares présente des eaux claires et qui n'ont pas l'apparence d'être polluées en profondeur, puisqu'il abrite une importante population de carpes dépassant les 15 kilos, des truites, brochets, sandres, perches et autres poissons blancs. Or, les écrevisses de Louisiane squattent en principe des eaux polluées, riches en matière organique et pauvres en oxygène »,

## Commentaires :

*Vite Mr le Maire, retroussiez votre pantalon, prenez votre sot et votre épousette. Il faut donner l'exemple ! Sus à l'envahisseur crustacé ! qui, comme les moustiques bipèdes du nord de la commune et les papillons tueurs de palmier, vient se repaître des doigts de pieds de nos innocents concitoyens venus faire trempette en ces temps de caniar. Laissez tomber vos projets pharaoniques d'Agora et de Centre Historique qui n'ont plus leurs places en ces temps de crise. La nature, trop longtemps délaissée, est en train de se venger ! A quand la pluie de sauterelles ?* Écrit par : carabistouille | 19 juillet 2012

-----  
*carabistouille, tu voulais surement dire, prenez votre "seau"... mais l'image est belle ! sans autres commentaires* Écrit par : le lap suce | 20 juillet 2012

-----  
*Y aurait pas un volontaire pour transcrire le message de Carabistouille en Alexandrin, genre Kaamelot ? Il me semble qu'avec peu de modifs (il faut 12 pieds et rime croisée, c'est bien ça ?), ça donnerai quelque chose de très marrant ! Allez, il nous faut un gentil poète (pouet) !* Écrit par : Le pasteur | 19 juillet 2012

-----  
*Décidément, la poisse encore ... On aurait pas pu avoir des beaux homards géants et comestibles à profusion et en surface à simplement ramasser et griller sur les barbeuks du lac !* Écrit par : gourmand déçu | 20 juillet 2012

-----  
*Vous fête erreur, très cher lap suce, je ne vois pas en quoi un "seau" serait plus utile qu'un "sot" pour ramasser les écrevisses ;-> !* Écrit par : carabistouille | 20 juillet 2012



15 juillet 2012

## PLUIE MYSTERIEUSE : L'enquête d'AIR PUR avance ....

L'enquête sur le mystère des gouttes marrons qui perturbe la tranquillité de nos concitoyens ([voir le premier article d'ILC](#)) a fait un premier grand pas. Grâce à l'aide d'un laboratoire de la Faculté des Sciences de Montpellier, nous avons pu photographier le contenu des gouttes à l'aide d'un Microscope Electronique à Balayage (MEB). Voici quelques unes des photos obtenues (notez l'échelle en microns qui équivaut à quelques dixièmes de millimètre).

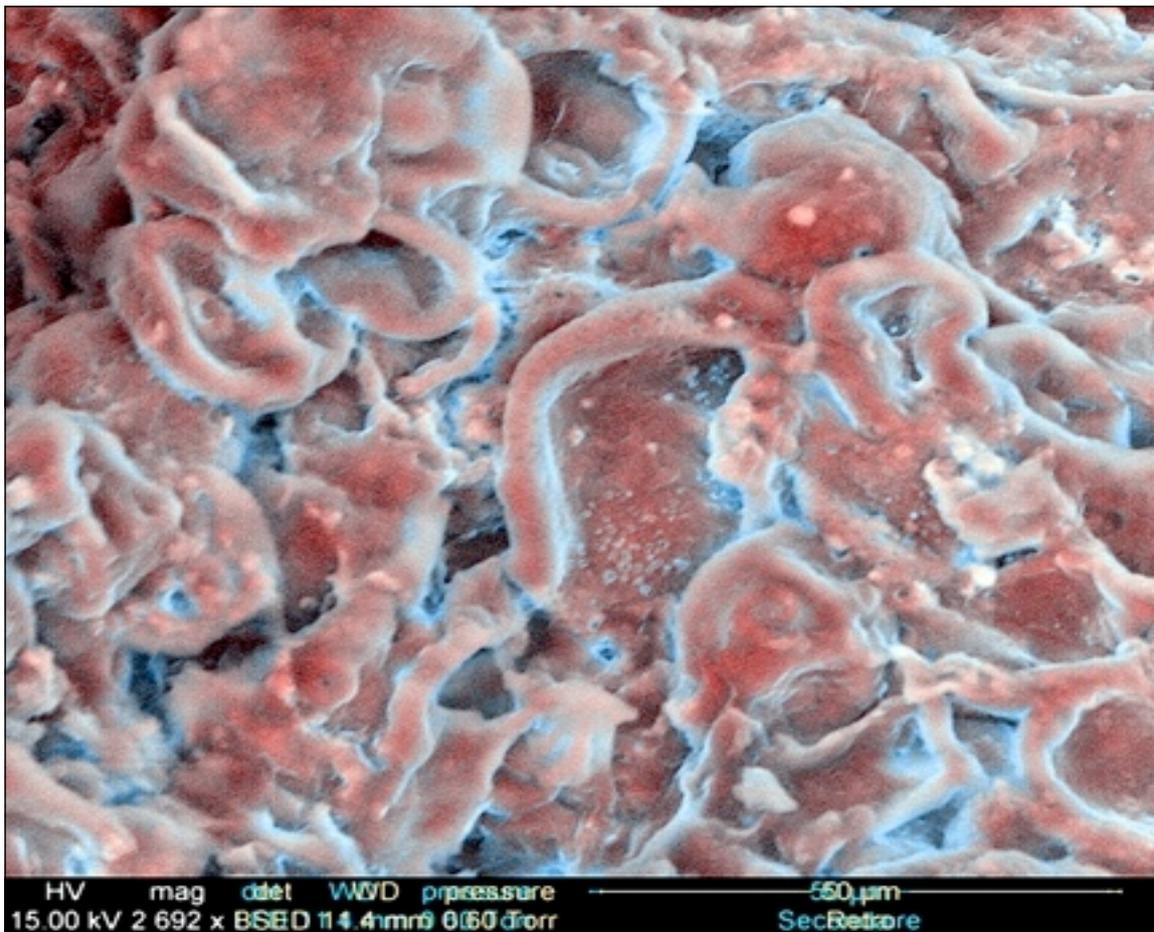


Voici les conclusions préliminaires que l'on peut tirer de cette première analyse :

1- L'analyse chimique au MEB indique que les gouttes marrons sont principalement composées de Carbone et d'Oxygène. On y trouve aussi, dans de moindres proportions, du Soufre, du Potassium et de l'Aluminium. Il n'y a, a priori, pas de trace d'élément chimique minéral toxique.

2- Les photographies révèlent un amalgame d'éléments plutôt surprenant. On distingue un réseau tentaculaire évoquant un tissu alguaire dans lequel on trouve des éléments sphériques de type spores ou pollen. Si la nature exacte de ce tissu organique reste pour l'instant inconnue, on peut conclure sans le moindre doute que les gouttes marrons ont une origine biologique.

3- L'innocuité ou la toxicité de ces éléments biologiques restent à déterminer.



L'enquête continue ... La suite bientôt et la résolution du mystère aussi (à condition que les riverains continuent à nous donner un coup de main).

Signé : **AIR PUR**

Commentaires :

Ce serait pas de l'andouillette, ta photo ? Écrit par : boucher | 14 juillet 2012

-----

Des bouts d'andouillette tombés du ciel ? humm ... hypothèse fort intéressante que mon "bon sens paysan" approuve. Nous allons immédiatement enquêter dans ce sens. Écrit par : LeMaire | 14 juillet 2012

-----

Et si ces déjections biologiques provenaient d'une tour aéroréfrigérante de la zone industrielle de Vendargues ? Avez vous enquêté chez les riverains de la Z.I. ? Ont ils signalé la présence de cette nuisance ? Inquiétant tout cela quand même ... Écrit par : Laurent | 14 juillet 2012

-----

Pas encore d'infos à ce sujet Laurent. On y travaille. Nous profitons de ce commentaire pour faire un appel à témoin. Contactez nous. Écrit par : AIRPUR | 14 juillet 2012

-----

J'ai observé les mêmes gouttes dans le parking des résidences qui longent la rue du Prè aux Clerc à Montpellier (à côté de l'école st Odile). J'en ai repéré sur des véhicules et sur des banquettes. Il n'y en a pas beaucoup (1 au m2) mais elles sont bien présentes. Comment faire le lien avec celles du Crès ?? Écrit par : Jean-Michel | 15 juillet 2012

-----

Lu sur Forum-auto.com (01/08/2001) - J'ai remarque que ma carrosserie était recouverte de taches brunes très difficiles a faire partir. Il faut vraiment gratter avec l'ongle pour les faire partir. Frotter a l'eau savonneuse n'y fait rien ! J'ai remarque ces taches sur pas mal de voitures a Strasbourg ! Je ne suis pas sous un arbre. Le parking est entre 2 immeubles, sans arbres. LEs arbres les plus proches sont a 80m Et ça ne ressemble pas a du suc, c'est pas poisseux. C'est sec, couleur rouille et ça fait comme une tache de goutte d'eau tombée ..... y'en a de partout: ailes, portières,toit, arrière ... Et comme dit, hier j'ai regardé sur le parking Auchan et pleins de voitures ont les mêmes taches que moi ! C'est pas de la merde, il y a environ 500 taches sur le toit d'une taille de 2-3 mm )  
..... En fait c'est apparu depuis fin juin. Ca doit être un mélange pollen/pollution/pluie/soleil qui fait ce truc Écrit par : Serge I 16 juillet 2012

-----  
Il y a aussi des photos là :

<http://www.forum-auto.com/automobile-pratique/discussions-libres/sujet407661.htm>

Ca ressemble mais il n'y a pas les fameux petits bâtonnets allongés. Écrit par : InfoleCres I 16 juillet 2012